



Journée de l'Association des Enseignants-Chercheurs de Biophysique et Biomathématiques des Facultés de Pharmacie de Langue Française – Edition 2015

La prochaine réunion de l'ABIOPM se déroulera à Amiens les 1^{er} et 2 juin 2015. La manifestation aura lieu au logis du Roy, un bâtiment ancien de l'Université qui est situé en centre ville, près de la gare.

Une nouvelle formule est proposée cette année pour la réunion ABIOPM. Il s'agira cette année d'organiser la réunion sous la forme d'un colloque avec une inscription payante (15 € pour les permanents et 10 € pour les doctorants et ATER) incluant les repas dont le dîner et les visites.

Le programme prévisionnel :

01 juin 2015

12h00 Accueil des participants, Buffet

14h : Ouverture de la séance (Représentants : Université, UFR et organisateur local)

14h30 : Session pédagogique et carrière

Infos CNU (promotions, PEDR, suivi de carrière)

Future élection CNU : Renouvellement d'un poste PU Biophysique pour les élections d'octobre (primaire)

Internat : Discussion autour de l'enseignement des biostatistiques, programme biophysique.

Validation des modalités pour la création d'un prix ABIOPM à destination des étudiants

Site Web ABIOPM : to be or not to be ?

17h00 : Assemblée Générale ABIOPM (Rapport financier, cotisations....)

18h30 : visite guidée quartier saint leu, cathédrale, hortillonnages

20h : Dîner restaurant

02 juin 2015

9h : présentation des activités de recherche de membres ABIOPM

13h : buffet

14h30 : visite en baie de somme et ou des laboratoires et plateformes pour les personnes intéressées

Bulletin d'inscription – Réunion ABIOPM Amiens – 1er et 2 juin 2015

Nom : Prénom : Faculté de :

Participera à

- visite labo plateformes :
- Buffet d'accueil le midi du lundi 1^{er} juin:
- Buffet le midi du mardi 2 juin :
- Soirée détente le lundi 1^{er} juin :
- Visite de la Baie de Somme le 2 juin après midi :
- Accompagnants :

Une participation de 15 € pour les statutaires et de 10 € pour les non statutaires est demandée pour l'organisation de la manifestation. Merci de joindre un chèque à l'ordre de l'Agent Comptable de l'UPJV, ou de régler par bon de commande, en envoyant votre bulletin d'inscription. L'ensemble est à retourner à l'adresse suivante :

Anne Caron, Secrétariat BIOPI, UFR de Pharmacie, 1 rue des Louvels, 80037 Amiens cedex 1

Liste d'hébergements potentiels : Central Anzac **03 22 91 34 08** / Ibis Centre **03 22 92 57 33** / Ibis Styles **03 22 22 00 20** / Hotel Mercure **03 22 80 60 60**